

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 65 (1920)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXV^e Année

N^o 10

Octobre 1920

La guerre des gaz¹.

Le *Cri de Paris* du 13 octobre 1918 raconte qu'un chimiste français se présenta en 1915 au Ministère de la guerre avec un projet de fabrication d'obus toxiques. Un haut fonctionnaire, après l'avoir écouté attentivement, répondit, visiblement froissé par la proposition : « Monsieur, nous ne faisons pas une guerre d'apothicaires. »

L'Allemagne imposa cette guerre à la France.

Le 22 avril 1915, vers cinq heures du soir, les troupes allemandes, vraisemblablement pressées par cette nécessité qui ne connaît pas de lois, émirent sur le front de Belgique des vagues de chlore qui, poussées par la brise, s'en vinrent déferler sur les tranchées françaises.

Ainsi fut déchiré un nouveau coin du malheureux « chiffon ».

Les nations européennes, en effet, par les Actes de la Haye du 29 juillet 1899 s'étaient interdit l'emploi de projectiles ayant pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères.

Mais l'abondance et la puissance des projectiles ayant contraint les troupes à se terrer, les hommes n'étaient plus guère accessibles aux moyens ordinaires de destruction et l'attaque par les gaz offrait un sérieux avantage à qui n'était pas embarrassé de vains scrupules.

Le 22 avril 1915 l'effet de surprise fut complet. Toutefois, les Français, désarmés devant « l'arme » nouvelle, réussirent rapidement, grâce à leur merveilleuse faculté d'adaptation,

¹ Tiré du volume des Drs Voirel et Martin : *La guerre des gaz*, Renaissance du livre, Paris 1919, et des articles de MM. Cornubert et Florentin parus dans les livraisons de janvier et d'avril 1920 de la *Revue générale des sciences pures et appliquées*.